

ACTION ENFANCE
Fondation reconnue d'utilité publique



grandir

ensemble



LE MAGAZINE D'ACTION ENFANCE
N° 89 / mars 2016 / 0,75 EURO

www.actionenfance.org

Fidèle à
son objectif
p. 10

04

Compter pour quelqu'un,
compter sur quelqu'un



14

My taylor
is rich

Grandir ensemble

28, rue de Lisbonne, 75008 Paris /
Tél. : 01 53 89 12 34 /
Fax : 01 53 89 12 35 /
CCP 17115-61 Y Paris.

Directeur de la publication :
Pierre Lecomte.

Responsable éditoriale :
Isabelle Guénot.

Rédaction : Géraldine Dao,
Isabelle Guénot.

Crédits photos :
ACTION ENFANCE, Emmanuel
Delandre, GraphicObsession,
iStockphoto, Thinkstock, DR.

**Conception graphique
et réalisation :** Unédite.
Impression : Imprimerie
La Galilote-Prenant.
Imprimé sur Condat 90 g.

Prix du numéro : 0,75 €.

Abonnement : 3 €.

ISSN : 1624 4540.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2016.



04

Compter pour quelqu'un,
compter sur quelqu'un

03 / l'événement

- Tournoi des 6 Stations : la cause de l'enfance
- Convention internationale des
Droits de l'Enfant : la France auditionnée

04 / le dossier

- Compter pour quelqu'un,
compter sur quelqu'un
- Se projeter avec eux

08 / Se reconstruire

- Éducation et soutien bienveillant

10 / Comprendre

- Fidèle à son objectif

11 / La Fondation et vous

- Acadomia : accompagner la scolarité
- L'école élémentaire Suzanne Masson
- Compétition de golf
du Trophée de l'Enfance
- Malakoff Médéric s'engage auprès
des jeunes majeurs
- Le mois solidaire de la maison Poiray
- Une maison d'accueil mère-enfants au Liban
- Ficovie, le fichier central des contrats
d'assurance-vie

14 / 90 jours

- My Taylor is rich
- La chaleur d'un gîte de Noël
- Entraide sur la petite boucle
- « Winter was coming ! »
- Noël surprise
- Le jour le plus court
- Fidèle au Téléthon

Pour des raisons de confidentialité,
nous avons modifié les photos et les prénoms
des enfants de nos articles.



Un statut particulier pour les placements longs

– 2016 sera pour ACTION ENFANCE l'année d'un événement majeur : l'ouverture de son nouveau Village d'Enfants à Monts-sur-Guesnes dans la Vienne. Derniers travaux, aménagements, recrutement des éducateurs, accueil des premiers enfants cet été, pour que le Village soit opérationnel dès la rentrée... De belles énergies sont consacrées à cette ouverture, afin que les enfants que nous accompagnons bénéficient du meilleur accueil, qu'ils restent six mois ou plusieurs années.

Le placement dans la durée est, comme vous le savez, l'une des spécificités de nos Villages d'Enfants. Un sujet qui nous tient à cœur et que nous traitons dans le dossier de ce numéro. Forte de son expérience de près de soixante ans, la Fondation ACTION ENFANCE milite auprès des autorités compétentes pour qu'il existe un statut particulier de l'enfant placé sur le long terme. Nous nous sentons responsables de ces enfants, qui ne doivent en aucun cas devenir « les enfants de personne ». Notre volonté est d'offrir un cadre juridique mieux adapté à cet accompagnement spécifique et nous ne cessons de plaider en faveur des enfants dont nous savons que le retour en famille est quasiment impossible.

Notre accueil spécifique, lié au quotidien partagé et à la stabilité de l'encadrement, répond aux besoins de ces enfants. En page 8, la rubrique Se reconstruire se fait l'écho de trois fratries qui ont passé toute leur enfance dans un Village : ces frères et sœurs témoignent de l'importance dans leur vie d'adulte des liens créés avec leur éducatrice familiale.

Enfin, la réussite scolaire des enfants qui nous sont confiés reste parmi nos priorités. Vous découvrirez dans ces pages le partenariat que nous avons mis en place avec Acadomia, offrant aux éducateurs familiaux de certains de nos Villages une aide à la mise aux devoirs, vouée à être élargie à l'ensemble de nos établissements. Notre objectif est de permettre aux enfants de nos Villages et Foyers d'exploiter au maximum leurs aptitudes à la réussite, afin qu'ils gagnent confiance en eux.

Sans votre générosité et celle de nos partenaires, nous ne pourrions développer ces grands chantiers qui nous sont chers pour garantir à chaque enfant les meilleures chances de succès. En leur nom à tous, je vous en remercie vivement.

Pierre Lecomte
Président de la Fondation ACTION ENFANCE



Marc Lièvremont, entouré par cinq enfants du Village d'Amilly.

TOURNOI DES 6 STATIONS

La cause de l'enfance

Du 15 au 21 février derniers, a eu lieu le Tournoi des 6 Stations en Savoie et Haute-Savoie.

Créé en 2013, le Tournoi des 6 Stations est un tournoi de rugby sur neige qui se déroule au cœur de 6 stations des Alpes : Les Menuires, Val-Thorens, Valmorel, Morillon, Saint-Gervais et La Clusaz.

Son originalité : permettre à des joueurs amateurs d'affronter des joueurs professionnels au cours de démonstrations de rugby à 7 contre 7. Au-delà de la compétition sportive, le Tournoi des 6 Stations réalise un

rêve : permettre aux passionnés de rugby de rencontrer leurs champions et, surtout, de partager des moments forts autour des valeurs du rugby.

Deux causes soutenues

Depuis la 1^{ère} édition, Marc Lièvremont, parrain d'ACTION ENFANCE avec ses frères et sœur, portent la cause de la Fondation dans le cadre de ce tournoi qui soutient une autre association de la Protection de l'Enfance, la Serge Betsen Academy. Pour la 4^e année consécutive, Marc Lièvremont et ses enfants Clément et Julien, ainsi que son frère Matthieu, ont remporté le tournoi sous les couleurs de la station des Ménuires. Toutes les sommes collectées ont été reversées à parts égales entre les deux associations. ACTION ENFANCE remercie Marc Lièvremont et sa famille pour sa participation au tournoi, ainsi que les partenaires Serge Blanco, LaptopService, Rugby Division et les organisateurs du Tournoi des 6 Stations.

CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

La France auditionnée

– Les 13 et 14 janvier derniers, le comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies examinait le 5^e rapport de la France relatif à l'application de la convention des Droits de l'Enfant.

La Convention des Droits de l'Enfant a été ratifiée par la France, il y a vingt-cinq ans. Un véritable engagement, mais force est de constater que la promotion des Droits de l'Enfant peine malgré tout à s'imposer comme une priorité sociale et politique. Ainsi, les 13 et 14 janvier 2016, l'audition par les Nations Unies de Laurence Rossignol, alors secrétaire d'État chargée de la Famille, de l'Enfance, des Personnes âgées et de l'Autonomie auprès de la ministre des Affaires sociales, de



la Santé et des Droits des femmes, a offert à la France la possibilité de s'expliquer sur son action en faveur de l'enfance.

« Toute l'action de mon secrétariat d'État s'inscrit dans cette conviction qu'il est possible de soutenir les capacités de tous les enfants. La bataille des droits de l'enfant est une bataille permanente », a expliqué Laurence Rossignol.

Enfin, Laurence Rossignol a reconnu que des marges de progression demeurent, par exemple dans les territoires d'outre-mer, dans l'accueil des mineurs isolés étrangers, pour les enfants porteurs de handicap, la scolarisation et la santé des enfants rom... Mais le gouvernement s'attache à faire de l'enfance une véritable stratégie nationale pour changer le regard de la société sur l'enfance. À suivre...

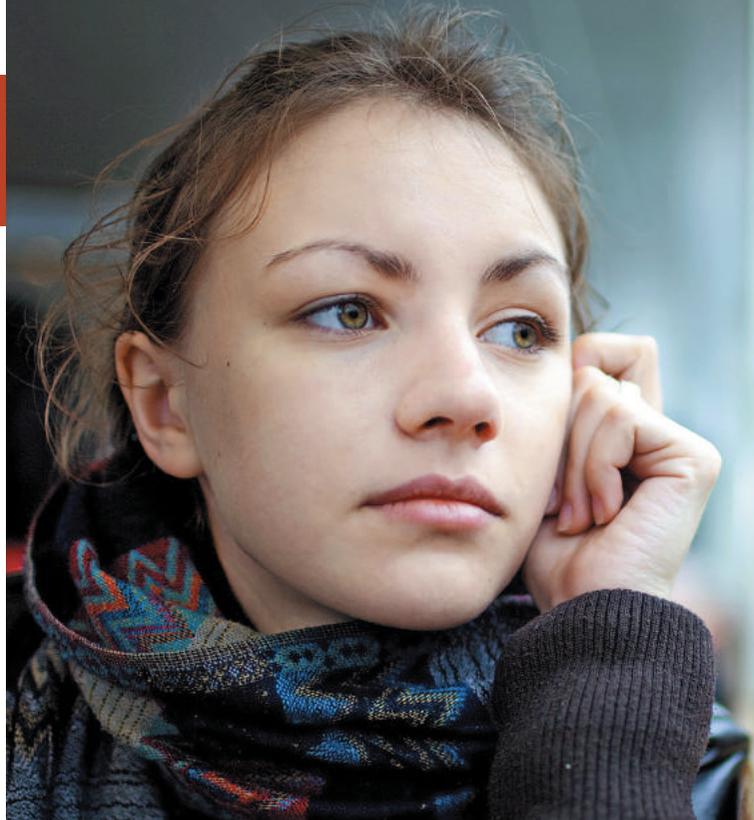
LAURENCE ROSSIGNOL

Ministre de la Famille, de l'Enfance et des Droits des Femmes.



Intérêt de l'enfant et intérêt de la famille s'accordent, chaque fois que possible et, lorsque cela ne l'est pas, **c'est l'intérêt de l'enfant qui doit prévaloir.**

— 53 % des enfants dans les Villages d'Enfants d'ACTION ENFANCE ont passé plus de la moitié de leur vie placés. Un chiffre fort, qui interroge la direction et les équipes éducatives de la Fondation sur les enjeux des placements longs et le statut de ces enfants qui n'auront connu que le placement.



Compter pour quelqu'un, compter sur quelqu'un

→ **« Pour environ 40 % des enfants placés en France, nous savons qu'il y a peu ou pas de perspective de retour en famille et que leur placement ne sera pas provisoire. Or, l'accompagnement à mettre en œuvre est différent si l'enfant est placé pour six mois ou pour sept à dix ans »,** déclare Marc Chabant, directeur de l'action éducative et du développement d'ACTION ENFANCE.

Pour la Protection de l'Enfance, en effet, les placements sont toujours provisoires, avec des mesures judiciaires renouvelables à un an, deux ans, exceptionnellement plus, devant le juge et, dans les faits, souvent renouvelées. Selon une étude⁽¹⁾ réalisée par ACTION ENFANCE, 53 % des enfants séjournant dans les Villages d'Enfants de la Fondation ont passé de 50 à 100 % de leur vie placés.

DES RETOURS EN FAMILLE PARFOIS IMPOSSIBLES

« Par exemple, au Village d'Enfants d'Amilly, 50 % des enfants sont placés plus de cinq ans, beaucoup sans droit d'hébergement, confirme Sandra Macé, sa directrice. Dans la grande majorité des cas, les enfants qui ont passé plus de quatre ans et demi au Village ne retournent pas dans leur famille. Statistiquement, passé ce délai de 4 ans

et demi d'accueil des enfants et de travail infructueux avec la famille, nous sommes obligés de prendre acte que les perspectives d'évolution de la situation et donc de retour en famille sont faibles. L'accueil doit alors être pensé différemment, tout en garantissant le lien avec la famille. » Car, pour les placements longs, l'autorité parentale – liée à l'éducation – et le lien parental – qui porte sur l'affectif – sont à maintenir finement. La loi du 5 mars 2007 sur la Protection de l'Enfance ne prévoit pas de disposition particulière à cet accompagnement de longue durée. ACTION ENFANCE souhaite aller dans le sens d'une plus grande responsabilité de l'institution vis-à-vis de ces enfants placés le plus souvent jusqu'à leur majorité et dont les parents sont peu présents (voir encadré).

UN ACCUEIL CONÇU SUR LE LONG TERME

« Nos pratiques et notre accueil de type familial sont déjà adaptés aux placements longs, explique Nasser Abdelaziz, directeur du Village d'Enfants de Soissons, dans l'Aisne. Le quotidien partagé, le lien avec les éducateurs familiaux qui peut perdurer après le placement (voir article page 8, Se reconstruire), la possibilité de revenir au Village après le placement, le soutien du Service de Suite après la majorité... structurent la Fondation depuis près de soixante ans. »



Cependant, pour les enfants placés pendant huit ou dix ans, sans droit d'hébergement chez leurs parents, l'absence de structure familiale peut être dommageable : ils ne savent pas, au sortir de leur placement, comment fonctionne une famille. Ils ont en outre une faible expérience de l'amitié entre adultes, n'ayant connu que des référents partageant leur vie dans un cadre professionnel. L'affection et l'attention quotidiennes y ont bien leur place, mais l'aspect amical et social d'une famille manque, comme des parents qui reçoivent des amis à dîner par exemple. Les contacts intergénérationnels sont également très faibles. Or, l'objectif de la Fondation est que l'enfant se socialise au mieux et se bâtisse un avenir.

PRIVILÉGIER L'OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR

« Nous avons des enfants présents au Village du 1^{er} janvier au 31 décembre, précise Sandra Macé. Ils ne sont attendus nulle part ailleurs et vivent un peu en vase clos. C'est à nous d'élargir leurs horizons, de leur donner envie de découvrir le monde qui les entoure. Pour les confronter à l'extérieur, les équipes éducatives organisent des sorties, mais aussi des

« Le risque majeur est que ces enfants deviennent les enfants de personne. »

Marc Chabant, directeur de l'action éducative et du développement d'ACTION ENFANCE.

La proposition de loi en relecture

Jeudi 18 février 2016, le Sénat réexaminait en nouvelle lecture la proposition de loi visant à renforcer et à améliorer la loi du 5 mars 2007 réformant la Protection de l'Enfance. ACTION ENFANCE a contribué⁽¹⁾, à son échelle, à améliorer et à préciser le texte, avant son examen au Sénat, puis à l'Assemblée nationale. La Fondation soutient notamment la reconnaissance des situations de placements longs.

(1) Voir *Grandir Ensemble* n° 86, juin 2015, page 11.

séjours en fratries afin qu'ils puissent partager des moments avec leurs frères et sœurs, se construire des souvenirs communs en dehors des murs. »

La relation avec les amis de l'école, extérieurs au Village, est également soignée, en les invitant au Village et en acceptant que l'enfant dorme chez l'un d'entre eux, un week-end. « Ils peuvent ainsi se constituer un réseau social. C'est important », souligne Sandra Macé.

LE PARRAINAGE, UN LEVIER POUR ALLER PLUS LOIN

La Fondation réfléchit aussi à un système de parrainage. « Celui-ci va permettre aux enfants placés sur le long terme de bénéficier d'une attention particulière et de leur donner la possibilité d'un attachement nouveau, explique Nasser Abdelaziz. C'est un levier pour ne pas rester enfermé dans le Village et dans le placement et pour donner envie à l'enfant d'aller plus loin. » Le parrainage consiste à proposer une famille qui les accueille, pour les week-ends et les vacances, aux enfants qui ont besoin de respiration, notamment aux préadolescents et adolescents. Ce parrainage va leur permettre de vivre autre chose et de disposer d'un autre lieu pour supporter la question de leur placement au Village. « À nous de veiller à ce que la famille du parrainage ne s'approprie pas l'enfant : celui-ci ne doit pas se sentir prisonnier de l'affection qu'elle peut lui donner. »

Bien accompagné, le parrainage est un levier qui peut ouvrir les enfants sur d'autres possibles et leur permettre d'avoir un nouveau point d'ancrage pour pouvoir se projeter et se construire.

(1) Étude réalisée par la Fondation. Chiffres au 30 juin 2015 aux Villages d'Amilly, de Pocé-sur-Cisse, d'Amboise et au Relais Jeune Touraine.

Se projeter avec eux



— Dans la maison d'un Village d'Enfants, de nombreuses choses se font comme dans une maison ordinaire, mais beaucoup d'autres ne se font pas, par exemple recevoir des amis entre adultes. Comment, alors, aider les enfants placés longtemps à expérimenter la vraie vie et à adopter les codes relationnels d'un adulte ?

MARC CHABANT,
DIRECTEUR DE L'ACTION ÉDUCATIVE ET DU DÉVELOPPEMENT
D'ACTION ENFANCE

Prendre soin et porter le souci de l'enfant

« Pour bien grandir, un enfant a besoin de personnes qui prennent soin de lui et portent le souci de cet enfant. Prendre soin, comme couvrir ses besoins primaires (le nourrir, le vêtir, lui donner de l'affection pour qu'il se sente en sécurité...) et porter le souci, comme être capable de se projeter pour lui, avec lui. En France, bien souvent, une mesure judiciaire de placement a comme objectif de préparer les conditions d'un retour en famille. Pourtant, pour de nombreux enfants – plus de 40 000 aujourd'hui –, cette perspective n'est pas envisageable. Il s'agit donc de les aider à grandir en dehors du domicile familial. Permettre à l'enfant de maintenir le lien avec ses parents s'il le souhaite, l'aider à s'inscrire dans son histoire familiale sont indispensables pour favoriser une construction harmonieuse. Bien souvent, nous sommes confrontés à une confusion entre cette nécessité de permettre le lien et la prise de décision au quotidien pour l'enfant. En France, décision et lien sont confiés au titulaire de l'autorité parentale, les parents dans la majorité des cas, l'État pour les pupilles.



Le placement long requiert de dissocier ces deux besoins. Il s'agirait de créer un nouveau statut pour l'enfant qui délègue les décisions éducatives, mais garantit la possibilité du lien avec les parents. ACTION ENFANCE, mobilisée autour de la proposition de loi réformant la loi du 5 mars 2007 sur la Protection de l'Enfance, souhaite faire bouger les lignes. Par exemple, l'article 1 de la loi du 5 mars 2007 stipule que la mission de la Protection de l'Enfance est de prévenir les difficultés et d'aider les parents. Dans la proposition de loi en cours, l'article est modifié : il s'agit d'abord de protéger les enfants et de les aider à grandir. Aujourd'hui, la difficulté dans le placement long, c'est la responsabilité partagée : les parents, l'Aide sociale à l'enfance (ASE), le juge et les établissements d'accueil font partie intégrante du système. Mais qui décide ? Nous ne pouvons éduquer sans risquer. Qui prend le risque d'accepter que l'enfant aille dormir chez un petit camarade hors du Village ? Comme nous voulons partager le risque, chaque acteur se renvoie la question. En définitive, personne ne prend de décision. Le risque majeur est que ces enfants deviennent les enfants de personne. »

CLAIRE CARBONARO-MARTIN, JUGE À LA COUR DE CASSATION,
CHAMBRE CRIMINELLE – JUGE DES ENFANTS DE 2000 À 2005
ADMINISTRATRICE DE LA FONDATION ACTION ENFANCE

Évaluer la situation de l'enfant et le suivre au mieux



« L'article 375 du Code civil modifié par la loi du 5 mars 2007 prend désormais en compte les placements longs, ces mesures pouvant être réexaminées par le juge des enfants à des échéances supérieures à deux ans. Dans le cas de situations sévères, nous savons pertinemment que le placement va durer jusqu'aux

18 ans de l'enfant. Il convient de permettre à celui-ci de s'installer dans son lieu de vie et faire en sorte de ne pas multiplier les audiences. Il y a lieu toutefois de faire le bilan avec le service gardien. Et pour certains mineurs, l'audience peut être l'occasion de recadrer sa situation, son comportement ou son projet, ou de l'encourager, quand il va moins bien. Souvent, les parents sont absents, car, dans les placements longs, ils se désinvestissent. Chez ACTION ENFANCE, les enfants ont la chance de pouvoir rester dans leur fratrie, ce qui atténue leur souffrance. »

« Au début, nous étions contents d'aller aux audiences, car nous pensions que le juge allait autoriser un retour en famille. En plus, nous n'allions pas à l'école ce jour-là et, après, on pouvait déjeuner au Mc Do. Mais on a vite cessé d'y croire : on savait à l'avance ce que le juge allait nous dire. Aux dernières audiences, notre mère ne se déplaçait même plus. »

Coralie (30 ans), Maëva (25 ans) et Joyce (26 ans) Canu,
fratrie ayant grandi au Village d'Enfants de Cesson.



DIDIER RENAULT,
CHEF DE SERVICE AU VILLAGE D'ENFANTS
DE BOISSETTES

BOISSETTES
(77)

Stabiliser pour faciliter la construction



« Nous partons du principe qu'un retour en famille est toujours possible. Toutefois, lorsque les enfants sont placés longtemps, c'est que le contexte familial rend le travail de lien avec les parents compliqué, voire impossible : le retour au domicile ne peut donc être envisagé. Du coup, préparer

une audience permet aux professionnels de faire un point sur les enfants et leurs parents. Mais il est vrai que ce sont souvent des moments douloureux pour les enfants qui espèrent toujours retourner dans leur famille.

Ancien inspecteur de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), je m'aperçois que les enfants placés longtemps dans des foyers et/ou des familles d'accueil présentent davantage de risques de rupture dans leur vie de placement, compromettant ainsi leur devenir en tant qu'adultes. Toute rupture dans le parcours d'un enfant placé reconvoque le traumatisme initial de la séparation d'avec ses parents et peut l'empêcher de grandir. Ces brisures répétées engendrent le risque de reproduire la maltraitance ou les carences éducatives. C'est pourquoi se pose la question des liens et de la stabilité du placement. En plus de la stabilité du lieu d'accueil, il est important de proposer à ces enfants du soin, pour traiter leur souffrance liée aux séparations qu'ils ont subies. Je n'observe pas ces phénomènes de rupture à la Fondation : dans les Villages, les enfants peuvent se poser pour grandir. Le mode d'accueil est adapté aux placements longs. À nous, équipes éducatives de la Protection de l'Enfance, de travailler le lien et l'histoire familiale, afin que, plus tard, ces jeunes acceptent cette histoire, la comprennent, se construisent avec et parviennent à s'insérer et à se socialiser. »

Éducation et soutien bienveillant

— Donner aux enfants accueillis les éléments pour devenir des adultes responsables, en les entourant de l'affection nécessaire pour les aider à grandir, tel est le rôle des professionnels d'ACTION ENFANCE. Des jeunes sortis de nos Villages se souviennent de ces adultes bienveillants qui ont su les entourer pour qu'ils se construisent, malgré les traumatismes subis.



→ « **Elle nous apprenait à ranger, à faire la vaisselle...** », « **Elle était là quand nous avons des problèmes de cœur, des questions sur notre placement ou sur nos parents...** », « **Elle nous a appris à être autonomes, pas fâchés** »... Ces phrases de jeunes adultes ayant séjourné plusieurs années dans nos Villages et Foyers, témoignent à quel point les éducateurs/rices familiaux de la Fondation ACTION ENFANCE ont compté pour eux.

Tout au long de leur placement, ces personnes engagées tentent en effet de donner aux enfants les notions nécessaires pour devenir des adultes capables de s'intégrer dans la société et de s'y épanouir. Leur travail consiste avant tout à montrer à chacun qu'il est important et qu'il a de grandes qualités, mais aussi à



Notre éducatrice familiale nous a appris beaucoup de choses, elle savait parler de la tolérance et de la famille. Aujourd'hui, c'est grâce à elle que nous sommes une fratrie soudée et solidaire. »

Joyce Canu

lui porter attention et à l'aider à préparer son avenir à la sortie du placement.

IMPOSER UN CADRE STRUCTURANT

« *Je suis restée dix ans au Village d'Enfants de Pocé-sur-Cisse en Indre-et-Loire, avec mes trois frères, dans la même maison, encadrés par deux éducatrices familiales pendant toute la durée du placement* », raconte Fanny Derouin, 36 ans, infirmière et mère de trois jeunes enfants. Cette stabilité de l'encadrement facilite la transmission de valeurs dans un cadre structurant. « *Chacune à leur manière, elles nous ont donné une bonne éducation, appris les règles de la politesse, le respect d'autrui...* », poursuit Fanny. Un cadre qui permet les petites attentions, voire les marques d'affection. « *Mon éducatrice était stricte et savait poser des limites quand on dépassait les bornes. Mais elle était la seule à me comprendre quand cela n'allait pas* », explique Coralie Canu, 30 ans, qui a vécu avec deux autres frères et sœur une dizaine d'années au Village de Cesson en Seine-et-Marne. « *Nous n'avions pas de droit d'hébergement*, poursuit sa sœur, Maëva, 25 ans. *C'était très dur. Notre éducatrice nous a soutenus psychologiquement pendant les moments difficiles.* »

UN PILIER POUR LA VIE

Lors de très longs placements, des liens solides se tissent entre les jeunes et les éducateurs qui partagent leur quotidien, mais avec la juste proximité afin de ne pas se substituer aux parents, même si les relations affectives existent naturellement.



C'est ma mère
de cœur. Mes enfants
l'appellent Mamy. »

Fanny Derouin



De gauche à droite: Damien Duclos, Jocelyne Caron, Marie Éon, Angélique Duclos, Daniel Caron, Patricia Caron. Derrière le canapé, Éric Caron.

« Notre éducatrice familiale nous a élevés comme si nous étions ses propres enfants, reprend Maëva. Mais elle avait le juste recul avec nous. » Souvent, ces professionnels demeurent des figures d'attachement, après la sortie du placement. « Elle nous a apporté énormément de choses, elle a endossé le rôle d'une maman », ajoute Joyce Canu, 26 ans. Il n'est pas rare, en effet, qu'une fois adultes, ces enfants anciennement placés gardent contact avec leur éducatrice familiale. Ils ont le sentiment, avec le recul, qu'elle faisait tout pour eux, qu'elle était vraiment là pour les aider. « Nous étions rassurés avec notre éducatrice, en confiance, témoignent Coralie, Maëva et Joyce. Le fait qu'elle se soit longtemps occupée de nous a permis de tisser des liens forts. Cela facilitait les confidences et nous a aidés à nous reconstruire. »

TÉMOIGNAGES

« Marie nous a redonné espoir »

PATRICIA CARON, 46 ANS, A ÉTÉ ACCUEILLIE PAR LA FONDATION À L'ÂGE DE 12 ANS. ELLE A VÉCU AUPRÈS DE SA MÈRE ÉDUCATRICE, MARIE ÉON, JUSQU'À SES 23 ANS.

« Marie est arrivée dans nos vies en janvier 1982. Nous étions une fratrie de quatre enfants, placés au Village d'Enfants de Villabé, dans l'Essonne. En 1995, Marie est partie s'installer à Saint-Nicolas-de-Redon, en Loire-Atlantique, avec mes plus jeunes frères et deux autres enfants.

Marie a réussi à nous redonner espoir, à la suite des maltraitements que nous avons subies. Après son départ, elle est devenue pour ma sœur et moi, qui étions jeunes adultes, la mère complice. Elle aura été jusqu'au bout l'oreille attentive, la femme avec qui j'avais plaisir à parler. Elle nous a éduqués dans cet amour et le respect de l'autre et nous a permis de devenir des adultes responsables et respectueux d'autrui. Elle nous manque aujourd'hui... »

ÉRIC CARON, FRÈRE DE PATRICIA, 40 ANS, EST PÈRE DE TROIS ENFANTS. IL A ÉTÉ ACCUEILLI PAR LA FONDATION DE L'ÂGE DE 6 ANS À 20 ANS.

« Du passage de Marie Éon dans ma vie, j'évoquerai surtout la force de l'affection et l'absolue dévotion qui furent siennes pour chacun de nous. Avec deux fratries sous son toit, elle savait sublimer notre quotidien et encensait les mots « transmission » et « tolérance ». Jeunes adultes, elle nous offrait inlassablement son écoute, parfois jusque tard, dans la chaleur de sa maison bretonne. Plus tard encore, j'ai eu le bonheur qu'elle connaisse mes enfants, lesquels ont naturellement ressenti auprès d'elle cette « force d'aimer ». À mes yeux, par ce qu'elle a réalisé pour nous avec cette justesse rare, elle sera à jamais mon inspiration la plus forte et la plus intime. »

Marie Éon s'est éteinte le 30 juin 2015, à l'âge de 79 ans.

Fidèle à son objectif



— Sophie vient d'avoir 24 ans. Placée dix ans en Village d'Enfants, elle a toujours souhaité devenir assistante sociale. C'est chose faite, depuis novembre dernier. Retour sur une expérience peu ordinaire.

Sophie a cinq ans et demi lorsqu'elle arrive au Village d'Enfants de Ballancourt dans l'Essonne avec sa petite sœur âgée de trois ans et son grand frère de sept ans. « Je suis restée au Village jusqu'à l'âge de 15 ans, explique-t-elle. J'étais adolescente, et la structure que m'offrait ACTION ENFANCE n'était plus adaptée : j'étouffais. » Sophie quitte donc la Fondation et intègre un service d'accueil éducatif différencié (Saed) à Draveil, toujours dans l'Essonne, pendant deux ans et demi. « Ce fut un gros choc, c'était très violent par rapport à ce que j'avais vécu au Village, reprend Sophie. Dans ce foyer, j'étais l'une des seules à aller en classe ! Heureusement, j'avais un projet professionnel : je voulais devenir assistante sociale. Je me suis accrochée à cette perspective et cela m'a sauvée. Le lien avec mon frère et ma sœur m'a également permis de rester fidèle à mes valeurs et à mes objectifs. Pour rien au monde, je n'aurais voulu les décevoir. »

LE VILLAGE, UN LIEU D'ATTACHE

Pendant cette période, Sophie voit régulièrement son frère et sa sœur et retourne au Village de Ballancourt où elle a gardé de bons contacts, notamment avec ses

deux éducatrices familiales et la directrice. « Orpheline de père et de mère, mon seul soutien familial est ma grand-mère paternelle, qui vit en Bretagne. Alors, le Village d'Enfants où j'ai grandi, c'est un peu ma famille. »

À 17 ans, elle intègre un foyer en semi-autonomie (appartement partagé), puis un service d'autonomie où elle vit seule dans un studio. « C'est l'année où je passe mon bac et je l'obtiens, raconte Sophie. Après, j'ai travaillé pendant un an dans une maison de retraite et en intérim pour payer mes études, l'année suivante. »

LE SERVICE DE SUITE, UN SOUTIEN FINANCIER ET MORAL

À 20 ans, Sophie intègre sa formation d'assistante sociale. Mais, en février, elle a 21 ans, et son contrat jeune majeur⁽¹⁾ prend fin. Elle est seule, sans logement, habitant chez les uns, chez les autres, le temps de trouver une solution. « Par le biais de l'ancienne directrice du Village d'Enfants, j'ai été mise en relation avec le Service de Suite qui m'a aidée à trouver un logement », poursuit-elle. Le Service de Suite a aussi financé les frais de scolarité de Sophie. Sa formation lui prenait tout son temps et elle ne pouvait continuer à travailler à côté pour subvenir à ses besoins. « J'ai travaillé en tant que vendeuse au centre commercial Belle-Épine (94) pendant mes deux premières années de formation. Grâce au soutien financier de la Fondation, j'ai pu arrêter lors de ma troisième année, la plus difficile. »

En juin 2015, elle décroche son diplôme d'assistante sociale ainsi que son permis de conduire. « J'ai commencé à chercher du travail et j'ai intégré mon premier poste en novembre. Je suis dans le secteur psychiatrique pour adultes : cela se passe bien, je suis très contente. » Ses projets ? « Rembourser mes dettes et me stabiliser financièrement : je ne veux pas être redevable. J'aimerais également voyager et aussi avoir des enfants, plus tard. »

(1) Un contrat jeune majeur est un accord signé entre le jeune placé, l'institution de placement et le Conseil départemental financeur du placement.

« ACTION ENFANCE m'a apporté un cadre, avec une éducation et de l'affection : tout ce que mes parents n'étaient pas en mesure de me donner. »

”



Anne-Brigitte Sanson,
Directrice régionale ACADOMIA IDF Sud

— Démarré en 2015, le partenariat avec ACADOMIA, spécialiste du soutien scolaire, et la Fondation est déjà opérationnel dans plusieurs Villages. Objectif : faciliter la mise au travail des enfants et soutenir ceux qui rencontrent des difficultés.

Accompagner la scolarité

→ « Comment permettre à l'enfant de réussir ? Pour l'éducateur, ce n'est pas maîtriser le programme de maths de 4^e, c'est surtout et d'abord s'intéresser à sa scolarité », énonce Sophie Perrier, responsable éducative chez ACTION ENFANCE, l'une des initiatrices du partenariat entre ACADOMIA, le spécialiste du soutien scolaire, et la Fondation.

Privilégier les besoins de chacun

Accompagner les enfants sur les chemins de la réussite scolaire, leur donner le goût d'apprendre et de prendre leur avenir en main est une ambition quotidienne portée par les équipes éducatives de la Fondation. Une bonne scolarité est le tremplin vers l'autonomie. « C'est cette autonomie que nous visons pour les jeunes qui nous sont confiés », poursuit Sophie Perrier.

Or, les enfants que nous accompagnons ont pour beaucoup des retards scolaires d'une ou deux classes, très souvent corrélés à leur histoire et à la raison de leur placement. « Tout est parti d'une enquête sur l'accompagnement scolaire réalisée auprès de nos Villages et Foyers. Nous nous sommes aperçus de l'étendue des besoins en matière de méthode et de temps consacré aux devoirs dans les maisons », explique Sylvie Lebourg, attachée de direction au service éducatif d'ACTION ENFANCE. C'est alors qu'est née cette idée de partenariat entre ACADOMIA et la Fondation. « La direction éducative d'ACTION ENFANCE est venue nous voir avec une vraie demande, de vrais besoins, principalement autour de la mise au travail après l'école. Six enfants d'âges différents à faire travailler séparément après le goûter est une affaire délicate qui se ritualise », poursuit Anne-Brigitte Sanson, directrice régionale ACADOMIA IDF Sud. Cette ancienne directrice d'école sait de quoi elle parle. « Les difficultés non traitées en CP aboutissent à 80 % d'échecs scolaires.

Chaque classe a ses enjeux et les éducateurs des Villages et Foyers d'ACTION ENFANCE ont besoin de distinguer les priorités pour chacun, de savoir composer avec les retards, d'expliquer aux professeurs pourquoi certains devoirs n'ont pu être faits. Et il faut accepter de ne pas pouvoir tout faire. »

Aussi, depuis septembre 2015, des formations d'une journée, réalisées sur mesure, abordant les méthodes de mise au travail après l'école, ont été dispensées gracieusement par les responsables d'ACADOMIA auprès des éducateurs familiaux des Villages de Ballancourt, de Villabé dans l'Essonne et, bientôt, du Relais Jeunes Touraine. Un premier bilan sur l'adéquation de ces formations aux besoins réels sera effectué dans les maisons, avant d'étendre ces formations aux autres établissements.

Développer les compétences

Un deuxième volet d'action d'ACADOMIA dans les Villages et Foyers consiste à apporter du soutien scolaire. « Nous estimons nos besoins en soutien scolaire à 375 € par enfant et par an, financés sur nos fonds privés, grâce à la générosité de nos donateurs. ACADOMIA est prestataire dans ce domaine », précise Sophie Perrier. Anne-Brigitte Sanson se réjouit du recrutement par ACADOMIA de deux jeunes enseignants issus de nos Villages d'Enfants. Émeline, titulaire d'un master 2 de chimie, et Kévin, diplômé d'une école d'ingénieur. « Nous avons à cœur de donner à chacun les meilleures chances de réussite scolaire pour s'épanouir dans la vie et ce partenariat, soutenu par Philippe Coléon, notre directeur général, s'inscrit dans notre démarche d'entreprise », conclut Anne-Brigitte Sanson. Une ambition amplement partagée par la Fondation, qu'Émeline et Kévin ont su illustrer.

ACTION ENFANCE AU LIBAN

Une maison d'accueil mère-enfants



— Depuis 1981, la Fondation soutient les veuves et orphelins libanais par l'intermédiaire de son partenaire local le SEF (Service de l'Enfant au Foyer).

Cette aide financière et psychologique qui était dispensée au sein même des familles a progressivement été réattribuée pour une réalité plus actuelle : l'assistance aux femmes victimes de violences conjugales avec leurs enfants. Ainsi, depuis octobre 2014, les équipes du SEF ont cherché et trouvé un lieu qui puisse accueillir les mères, victimes de mauvais traitements, avec leurs enfants. En septembre 2015, ce sont trois mères et leurs deux enfants qui ont trouvé refuge dans cette nouvelle structure, bientôt rejointes par trois autres familles.

Protection et soutien

Accueillies pour une durée maximale de deux ans, ces femmes victimes et leurs enfants trouveront dans cette maison, en premier lieu, une protection physique, mais également un soutien psychologique, une stabilisation juridique, une rescolarisation des enfants et une aide à la remise en situation d'autonomie. Cette maison d'accueil mère-enfants, en droite ligne avec l'idée créatrice de Suzanne Masson de venir en aide aux mères seules du Liban, fonctionnera, d'abord à titre expérimental, avec six mères et leurs enfants sur le même budget de 500 000 €, alloué jusqu'à présent par la Fondation ACTION ENFANCE à son action libanaise.



TROPHÉE DE L'ENFANCE

Compétition de golf du Trophée de l'Enfance

— L'été dernier, a eu lieu la 26^e édition du Trophée de l'Enfance, compétition de golf organisée au profit de la Fondation ACTION ENFANCE.

→ Sur le très beau link du Dinard golf-club à Saint-Briac-sur-Mer, cette compétition était organisée par Jean-Guillaume Legros, son directeur, accompagné de son équipe, avec le fidèle soutien de Marie Paris, présidente du club. Deux classements étaient proposés aux joueurs pour ce Trophée qui se joue en double, avec la possibilité de jouer le samedi et/ou le dimanche : soit pour la « coupe des UNS », en s'inscrivant en famille (liens directs enfants-parents, couples, fratries, grands-parents et petits-enfants); soit pour la « coupe des AUTRES », en s'inscrivant avec le ou la partenaire de leur choix. Au cours de ce week-end, pas moins de 200 joueurs et joueuses ont participé au Trophée. Le Club a reversé au profit de la Fondation ACTION ENFANCE l'intégralité des droits d'inscription qui se sont élevés, cette année, à 4 000 €. Merci au soutien fidèle des sociétés PIGUY SPORT, GOLF PLUS, DELORME et SIA qui ont doté en lots la compétition pour récompenser les meilleurs joueurs.

LOUIS-PHILIPPE KÜHNE, AMBASSADEUR D'ACTION ENFANCE POUR CE TROPHÉE DE L'ENFANCE

MALAKOFF MEDERIC



s'engage auprès des jeunes majeurs

Dans le cadre de son programme d'action sociale, Malakoff Médéric a signé, le 14 décembre dernier, un partenariat consistant à participer au financement du Service de Suite d'ACTION ENFANCE : bourses d'étude, permis de conduire, aides au logement, aide alimentaire, prêts ponctuels, frais de déplacement. Grâce à la dotation de Malakoff Médéric, quinze jeunes adultes issus de nos Villages et Foyers seront ainsi accompagnés, chaque année, dans leur retour à l'emploi.

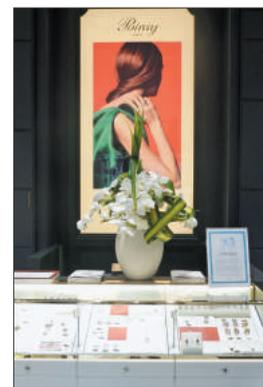
Poiray

PARIS

Le mois solidaire de la maison Poiray

Après l'opération Mois solidaire⁽¹⁾, la maison Poiray remettra un montant estimé à 30 000 € à la Fondation ACTION ENFANCE. Cette somme sera employée à l'aménagement du futur Village d'Enfants de Monts-sur-Guesnes dans la Vienne, dont l'ouverture est prévue cet été 2016.

(1) Voir *Grandir Ensemble* n°88, décembre 2015, page 13.



RÉUNION DE DONATEURS ET VISITE DE VILLAGE

Nous avons eu la joie de recevoir nos donateurs en notre siège parisien, le 21 janvier dernier, afin de leur présenter nos chantiers en cours, le futur Village de Monts-sur-Guesnes et les deux nouvelles maisons en construction au Village d'Amilly. Une visite virtuelle a été projetée, afin de visualiser la disposition du Village et des habitations en trois dimensions. Ce fut également un moment d'échanges informels entre les équipes d'ACTION ENFANCE et ses donateurs, notamment autour de ses éléments de communication.

Nous organisons également, pour nos donateurs, des visites de Villages d'Enfants.

La prochaine aura lieu, le mardi 7 juin 2016, en notre Foyer d'accueil et d'orientation des fratries de Clairefontaine au Mée-sur-Seine, en Seine-et-Marne. Si vous souhaitez participer à une prochaine réunion de donateurs ou à la visite de Villages, merci de nous l'indiquer en nous retournant le coupon ci-dessous :

Coupon-réponse à retourner à ACTION ENFANCE

28, rue de Lisbonne 75008 Paris

Mme / Mlle / Mr. Prénom

Nom

Adresse

C. P.

Ville

N° de téléphone

e-mail

souhaite assister à une réunion de donateurs à Paris

souhaite s'associer à la visite de Clairefontaine du 7 juin 2016

Transport assuré depuis le siège d'ACTION ENFANCE, Paris 8^e.



MELUN (77)

L'école élémentaire Suzanne Masson

— Une nouvelle école élémentaire Suzanne Masson a été inaugurée, le 13 février dernier, au sein du groupe scolaire de l'Almont à Melun, en Seine-et-Marne.

Cette inauguration a réuni autour du maire de Melun, Gérard Millet, le sous-préfet en charge de la ville, Alain-Michel N'Gouto, la sénatrice Colette Mélot, le premier adjoint au maire et de la communauté d'agglomération de Melun Val-de-Seine, Louis Vogel, le directeur général de l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine), Nicolas Grivel, le président d'ACTION ENFANCE, Pierre Lecomte, ainsi que le directeur de l'action éducative et du développement de la Fondation, Marc Chabant. S'y trouvaient également des enfants adoptés par Suzanne Masson avec enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, et des anciens membres de la Fondation ACTION ENFANCE.

Cette école est un bel hommage à l'œuvre de Suzanne Masson qui a toujours eu à cœur la réussite scolaire des enfants qu'elle accompagnait. C'est en 1960, à Cesson, que le premier Village d'Enfants voit le jour et le département de Seine-et-Marne deviendra un lieu fondateur pour l'action de Suzanne Masson : un second Village d'Enfants y sera construit à Boissettes, puis deux Foyers à Melun et au Mée-sur-Seine.

La ville de Melun rend ainsi hommage à une personne profondément engagée auprès de ces « enfants de tristesse », confrontés dès le plus jeune âge à une terrible question : « Sur qui peuvent-ils compter aujourd'hui et demain ? ». Avec les Villages d'Enfants, Suzanne Masson apporte une réponse concrète, précise et pragmatique. Pour elle, « le seul remède au malheur, c'est l'amour et l'éducation ».

Vous souhaitez en savoir plus sur la vie et l'œuvre de Suzanne Masson ?

Son fils adoptif, Michel Baly, a écrit un livre sur elle. Vous pouvez le commander sur mfbaly@live.fr ou par téléphone au 06 03 85 28 50.



LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

FICOVIE, le fichier central des contrats d'assurance-vie

Fichier central administré par la Direction générale des finances publiques, FICOVIE est destiné à combattre les fraudes concernant les bénéficiaires d'assurance-vie qui ne seraient pas tenus au courant d'une clause à leur profit, lors du décès du souscripteur du contrat.



À compter du 1^{er} janvier 2016, les organismes d'assurance-vie, quelle que soit leur forme, devront déclarer au fichier FICOVIE :

- toute souscription, mise à jour ou dénouement de contrat d'assurance-vie, à compter de la connaissance du décès de l'assuré si tel est le cas ;

- l'ensemble des contrats en cours dont le montant de la valeur de rachat ou de la prime – si elle est versée après 70 ans – atteint ou excède 7 500 €.

Le notaire mandaté par un bénéficiaire éventuel d'un contrat d'assurance-vie pourra accéder au fichier FICOVIE sans avoir accès au nom des autres bénéficiaires. Cette mesure est destinée à faciliter la recherche des bénéficiaires de contrats d'assurance-vie (loi Eckert du 13 juin 2014).

VOUS AVEZ BESOIN D'UN CONSEIL SUR LES LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

N'hésitez pas à me contacter

- Par courrier : ACTION ENFANCE - Véronique Imbault
28, rue de Lisbonne, 75008 Paris
- Par téléphone : 01 53 89 12 44
- Par mail : veronique.imbault@actionenfance.org

Demandez notre brochure « Legs, donations, assurances-vie » et notre lettre d'information « Merci ».



Véronique Imbault,
Diplômée notaire, responsable des donations, legs et assurances-vie.

ACTION ENFANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Pierre Lecomte
Vice-présidente : Catherine Boiteux-Pelletier
Secrétaire : Anne Floquet
Trésorier : Bruno de Charentenay

ADMINISTRATEURS

Claire Carbonaro-Martin, Bruno Giraud, Aude Guillemain, Béatrice Kressmann, Jean-Xavier Lalo, Michel Marchais, Bernard Pottier, Bruno Rime

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Claire Trouvé

COMITÉ D'HONNEUR

Claude Bébéar, François Cailleteau, Mireille Chalvon, Gérard de Chaunac-Lanzac, Jean-Pierre Lemerle, Catherine Paley-Vincent

Suzanne Masson :
*fondatrice d'ACTION ENFANCE -
Fondation Mouvement pour les Villages d'Enfants*
Bernard Descamps :
cofondateur

28, rue de Lisbonne - 75008 Paris
Tél. : 01 53 89 12 34 - Fax : 01 53 89 12 35
CCP 17115-61 Y Paris - www.actionenfance.org



ACTION ENFANCE est membre du Comité de la Charte du don en confiance : www.comitecharte.org

POCÉ-SUR-CISSE (37)

My tailor is rich



Durant les vacances de Noël, six jeunes de 12 à 15 ans du Village d'Enfants de Pocé-sur-Cisse sont partis à Londres avec deux éducatrices. Objectif : pratiquer l'anglais, mais également découvrir une capitale étrangère, avec son mode de vie, ses monuments, sa gastronomie, sa monnaie, ses transports... Un programme de quatre jours bien chargés ! Ce dépaysement a suscité beaucoup d'émotions au cours des nombreuses visites réalisées (Buckingham Palace, Big Ben, stade de Chelsea, Trafalgar Square, London Bridge Experience, Covent Garden). Le groupe a pu recharger ses batteries lors de la visite du parc Saint-James, entre Buckingham et Whitehall, jolie balade bucolique où écureuils et rouges-gorges ont offert un beau spectacle. Un dernier repas dans l'incontournable restaurant indien Moti Mahal fut l'occasion de dresser un bilan positif de ce voyage.

DELPHINE BENEDETTI ET DUDU BULUT, ÉDUCATRICES FAMILIALES

La chaleur d'un gîte de Noël



Un chaleureux séjour de Noël a été organisé pour une fratrie de deux garçons de 7 et 9 ans ainsi qu'une fillette de 6 ans, dans un gîte situé dans la campagne tourangelle. Ces enfants ne bénéficient pas de droit d'hébergement dans leur famille et ces vacances leur ont permis de se retrouver ensemble, loin de leur quotidien au Village. Le but était de favoriser les échanges entre eux, de créer des émotions à travers des expériences nouvelles et d'apporter une respiration dans un nouveau lieu. Le gîte avait tout spécialement été choisi pour sa proximité avec le lieu de résidence de leurs parents afin que ces enfants puissent retrouver leur mère, le jour de Noël et leur père, le jour de l'an. Quelques sorties ont agrémenté le séjour dans l'ambiance festive de Noël.

ANNICK CADET ET ALAIN MOUSS, ÉDUCATEURS FAMILIAUX



RELAIS JEUNES TOURAINE (37)

Entraide sur la petite boucle

— Journal de bord d'un séjour à l'Île de Ré pour les adolescents cyclistes du Relais Jeunes Touraine.

9 heures, le campement s'éveille. Tranquillement, le petit déjeuner s'installe. L'étape de la veille (de Loix à La Couarde) a laissé quelques traces et certains ne prendront pas le départ ce matin, trop éprouvés physiquement par les efforts de la journée précédente. **10h30**, tout le monde s'affaire pour être dans des conditions optimales pour reprendre la route.

11h00, c'est le départ, le groupe prend ses marques, l'allure est bonne. Le repérage a été fait correctement pour éviter de répéter les erreurs précédentes.

Il est midi lorsque les premiers aperçoivent les murs de la citadelle de Saint-Martin-de-Ré. Il reste 2 kilomètres. Le peloton se ressert et passe la ligne groupé, dix minutes plus tard.

Après une pause-repas bien méritée, nos cyclistes se relaxent sur la plage. Les massages sableux et l'eau salée aidant à la récupération de nos champions.

18h00, c'est la reprise, chemin inverse. Au douzième kilomètre, les participants se regroupent, les premiers s'étant arrêtés pour finir la route tous ensemble. Les trois derniers kilomètres se feront dans la bonne humeur et dans l'entraide. On aurait même surpris un jeune en train d'aider son éducatrice en la poussant dans la dernière ligne droite...

GUILLAUME MARIN, ÉDUCATEUR FOYER D'ADOLESCENTS

RELAIS JEUNES TOURAINE (37)

« Winter was coming ! »

— L'hiver dernier, les jeunes du Relais Jeunes Touraine ont rejoint les contrées du centre de la France.



Après quelques heures de routes tortueuses, la station enneigée du Mont-Dore est apparue sous leurs yeux. Les regards étaient émerveillés. Tout un paysage couvert de blanc. Ici, pas de guerre, de complots pour un trône, mais des activités pour découvrir la montagne. Loin de la cité royale d'Amboise, l'ambiance et les petites tensions du quotidien se sont apaisées. Le groupe s'est rapproché et les rires ont fusé.

Tour à tour, luge, ski, snowboard, rythment les journées. Malgré quelques chutes, les progrès ont été impressionnants. Le dernier jour, l'expédition, presque au complet, a pris le départ à 1886 mètres d'altitude pour rejoindre la base de la station en empruntant les pistes rouges et bleues. Succès total ! Tous se sont accordés sur une chose, leur envie de revenir aux prochaines chutes de neige.

GUILLAUME MARIN, ÉDUCATEUR FOYER D'ADOLESCENTS

AMBOISE (37)

Noël surprise

Organisée en grand secret par les éducateurs familiaux Nadia Villeger et Bruno Salon, la fête de Noël du Village d'Amboise s'est tenue, le 25 décembre, au foyer rural de Saint-Ouenles-Vignes autour d'un bon repas agrémenté d'un spectacle de clown et d'un DJ professionnel. Les 27 enfants du Village et l'équipe éducative présents ce jour-là se sont retrouvés sur la piste de danse. Ils sont repartis avec un petit colis souvenir, les cadeaux ayant été déjà ouverts au pied du sapin de chacune des maisons, le matin même.

MICHEL PUYRAUD, DIRECTEUR

VILLABÉ (91)

Le jour le plus court

Samedi 19 décembre 2015, la grande salle du Village d'Enfants de Villabé avait des allures de cinéma pour accueillir sa première édition d'un festival consacré au septième art : « Le jour le plus court ». Grâce au concours du théâtre de l'Agora, scène nationale d'Évry, un écran géant a été monté et les spectateurs ont pris place sur des coussins multicolores pour une projection privée.



« Le jour le plus court » est un projet à dimension nationale qui a pour vocation de « populariser la création cinématographique de format court ». Ainsi, plus de 10 000 projections se sont déroulées en France, lors du week-end du 19, 20 et 21 décembre 2015. Au Village d'Enfants de Villabé, 35 enfants ont participé à ce festival. Le thème retenu était celui du mouvement : quatre courts métrages ont été diffusés, quatre productions qui filment un monde qui bouge. À la fin de la projection, un goûter préparé par le théâtre de l'Agora et le Village d'Enfants a été offert à tous les participants. Le directeur général, le directeur de la communication et deux techniciens du théâtre de l'Agora ont animé cette journée. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Rendez-vous est pris pour faire la boucle avec le solstice d'été, pour « Le jour le plus long », autour du 21 juin prochain.

AUDREY LEDOUX, ANIMATRICE, RÉFÉRENTE CULTURELLE



MENNECY-LE PHARE ET BALLANCOURT (91)

Fidèle au Téléthon

Une vingtaine de jeunes du Foyer Le Phare de Mennechy et du Village d'Enfants de Ballancourt ont pris la course aux couleurs du Téléthon, depuis un centre commercial de Mennechy jusqu'au lac de Courcouronnes, afin d'arriver ensemble au Génopole d'Évry. Les jeunes ont remis fièrement aux responsables qui les attendaient, un chèque de 430€, obtenus grâce à la vente de gâteaux confectionnés par les enfants et vendus sur des stands commerciaux.

BERNARD GORET, CHEF DE SERVICE AU PHARE

VOS DONNS

EN ACTION

Financé grâce
à vos dons

— Le futur Village d'Enfants de Monts-sur-Guesnes dans la Vienne ouvre ses portes l'été prochain. **Nous avons besoin de votre aide pour finir de l'aménager.**



Les travaux du 11^e Village d'Enfants de la Fondation dans la Vienne se poursuivent selon le délai prévu pour accueillir les 48 enfants destinés à s'y installer à la fin du mois d'août prochain.

- Les deux dernières maisons et le bâtiment regroupant l'accueil des parents et des enfants ainsi que les logements de semi-autonomie sont en cours d'achèvement.
- **D'ici la fin du mois de mars**, débiteront les peintures intérieures et les revêtements de sol ainsi que le cloisonnement et l'habillage des murs du bâtiment administratif.
- **Le deuxième trimestre** sera consacré aux finitions intérieures des maisons, à l'aménagement des circulations extérieures et des éclairages du Village, à l'équipement des maisons (poêles, sanitaires et salles de bains, cuisines, etc.), à la plantation des végétaux, à la mise en place des jeux extérieurs pour les enfants, aux contrôles réglementaires de sécurité.

VOICI CE DONT NOUS AVONS BESOIN DE FINANCER GRÂCE À VOS PROCHAINS DONNS



AMÉNAGEMENT DES MAISONS

Nous avons besoin
de **68 175 €**

JEUX EXTÉRIEURS

Nous avons besoin
de **84 705 €**



ÉLECTROMÉNAGER

Nous avons besoin
de **36 285 €**



ÉQUIPEMENTS ENFANT - SÉCURITÉ

Nous avons besoin
de **3 120 €**

OUTILLAGE

Nous avons besoin
de **4 830 €**



**AIDEZ-NOUS À FINIR D'AMÉNAGER NOTRE PROCHAIN VILLAGE.
PAR AVANCE, MERCI !**

VOS AVANTAGES FISCAUX

- **Impôts sur le revenu** : 75 % de votre don à ACTION ENFANCE sont déductibles de vos impôts si vous êtes imposable. Par exemple : si vous donnez 40 €, votre déduction d'impôts sera de 30 € et votre versement ne vous aura ainsi coûté que 10 €.
- **Déduction ISF** : ACTION ENFANCE étant une Fondation reconnue d'utilité publique, vous pouvez déduire de votre ISF 75 % de vos dons dans la limite de 50 000 € de réduction. **Un reçu fiscal vous est systématiquement adressé.**